



Infos n° 79

LA LETTRE D'INFORMATION DU SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL
Paris, le 8 novembre 2007

Grève le 20 novembre Pour l'emploi public et le pouvoir d'achat

Paris, le 8 novembre 2007

Le SNUEP FSU appelle les personnels de l'Enseignement Professionnel à se mobiliser (assemblées générales, délégations, actions en direction des parents d'élèves, etc.), à faire grève et à manifester le mardi 20 novembre 2007.

2007 sera une année avec perte de salaire : aucune compensation de l'inflation n'est intervenue cette année. PLP et CPE vont donc perdre 1,5% de pouvoir d'achat en 2007. Cela s'ajoute aux 6% déjà perdus depuis 2000, et aux 25% perdus sur les 25 dernières années.

Le SNUEP et la FSU demandent l'ouverture immédiate de négociations salariales, un rattrapage de l'inflation, et une revalorisation de la grille indiciaire.

2008 sera une année de suppressions massives de postes dans la fonction publique. Plus de 20 000 postes en tout disparaîtront. L'Enseignement Professionnel en paiera les conséquences : plusieurs centaines de postes seront supprimés. Cela signifie concrètement de nouvelles dégradations de nos conditions de travail, sans réponse adaptée au problème de la précarité.

« Moins de services, moins de personnels, moins d'Etat » dit le premier ministre : le gouvernement poursuit donc la politique engagée depuis 2002 en supprimant des postes et en bloquant les salaires des fonctionnaires. Il souhaite faire porter le poids des 15 milliards de cadeaux fiscaux aux plus riches sur l'emploi public et les salaires des fonctionnaires : au final, c'est la qualité des services publiques qui s'en ressentira.

Le SNUEP FSU dénonce cet état de fait et la continuité d'une politique qui appauvrit les fonctionnaires et démantèle le service public.

Le SNUEP FSU appelle les personnels de l'Enseignement Professionnel à une mobilisation massive le 20 novembre, et à construire des perspectives d'action dans la durée, au sein des établissements, des départements et des régions.

Le Secrétariat National.



Toute l'info sur www.snuép.com
Vous pouvez nous écrire à snuépnat@snuép.com
ou à SNUEP FSU 12 rue Cabanis 75014 Paris
ou nous téléphoner au 01 45 65 02 56



Infos n°79

- 1 -

Communiqué des fédérations de la Fonction Publique

Les sept fédérations appellent à la grève le 20 novembre 2007



Les fédérations de la Fonction publique, CGT, Cfdt, FO, FSU, UNSA, SOLIDAIRES, CFTE, constatent que les deux revendications prioritaires, le pouvoir d'achat et l'emploi public, ne sont toujours pas prises en compte par le gouvernement. Face aux exigences d'augmentation de la valeur du point d'indice pour un réel maintien du pouvoir d'achat pour tous, et de refonte globale de la grille indiciaire, sont évoquées par le gouvernement des « mesures concrètes et ciblées » sur une partie des agents de la Fonction publique. Face aux exigences d'un service public de qualité et de proximité, répondant encore mieux aux besoins de toute la population, basé sur des emplois publics statutaires, il est répondu par le Premier ministre : « Moins de services, moins de personnels,

moins d'Etat », confirmé par la suppression de plus de 22 000 postes dans le projet de budget 2008. Devant le refus persistant du gouvernement de répondre aux exigences et face à ces reculs inacceptables pour les personnels et les usagers, nos organisations considèrent que l'heure est venue d'une riposte d'envergure pour obtenir satisfaction. Dans la continuité de leurs démarches, les organisations appellent tous les agents des trois versants de la Fonction publique (Etat, territoriaux, hospitaliers) **à faire grève, à se rassembler et à manifester le 20 novembre 2007** (jour du vote du budget à l'Assemblée Nationale) dans toute la France, sur nos exigences en matière de salaires, d'emploi public, de défense du service public, de ses missions et du statut de la Fonction Publique.

Paris, le 22 octobre 2007

Pouvoir d'achat

Maintien du pouvoir d'achat ! Augmentation de 1,5 % tout de suite !

Les réunions s'enchaînent au ministère sur le thème du pouvoir d'achat et son évolution (c'est la 5^{ème} réunion sur le sujet).

Les trois outils traditionnels sont :

- le point d'indice de la fonction publique
- le salaire moyen par tête (le SMPT)
- la rémunération moyenne des personnels en place (la RMPP) qui prend en compte les mesures statutaires et indemnitaires ainsi que le GVT (Glissement, Vieillesse, Technicité) positif.

Et « on » débat pour « trouver un langage commun ». On débat pour définir ce qu'est le pouvoir d'achat et « on » estime qu'il faut se poser la question des mesures individuelles liées à l'ancienneté qui empêchent les rectorats de disposer d'une marge de manœuvre suffisante pour financer d'autres mesures.

Il faudrait utiliser d'autres indicateurs plus récents : le suivi de l'évolution de la part indemnitaire dans la rémunération, par exemple ou la prise en compte systématique du genre dans le suivi des rémunérations (l'égalité H/F constituant une préoccupation permanente) et tenir compte des différentes mesures individuelles (avancement d'échelon, de grade, reclassement).

Bref, « on » fait tout pour noyer le poisson et « on » nous « baratine » alors que le Président s'octroie + 140 %, alors que le ministre a été clair dans sa déclaration du 28 octobre : « le pouvoir d'achat des enseignants passe par les heures supplémentaires en prenant l'exemple d'un enseignant du second degré qui n'a qu'à faire deux heures supplémentaires chaque semaine ». Pour le SNUEP, pour la FSU, c'est non !

Ce qui a augmenté de 1998 à 2007

- Le fioul : + 126,3 % - les carburants : + 89,9 % - le pain et céréales : + 16,6 % -

Ils veulent nous faire travailler plus pour gagner moins

Un fonctionnaire parti en retraite en **2003** à 60 ans avec **36** annuités percevait une pension de **72 %** de son dernier traitement. Un fonctionnaire partant en retraite en **2020**, à 60 ans, avec **36** annuités percevra **48,5 %** de son dernier traitement. En **2024**, après **40** ans, il percevra **68,26 %** !



Toute l'info sur www.snuep.com
Vous pouvez nous écrire à snuepnat@snuep.com
ou à SNUEP FSU 12 rue Cabanis 75014 Paris
ou nous téléphoner au 01 45 65 02 56



Infos n°79

RETRAITES

Derrière l'allongement de la durée de cotisation, une baisse programmée des pensions

Communiqué de Presse FSU

Paris le 30 octobre 2007

La commission de garantie des retraites vient de recommander de porter durée de cotisations à 41 annuités d'ici 2012. Après les déclarations du Premier ministre et en plein conflit sur les « régimes spéciaux », cette annonce supplémentaire prépare l'opinion à se résigner à un nouvel allongement de la durée d'assurance.

En s'abritant derrière une règle prétendument objective (le partage des gains d'une espérance de vie qui s'accroît), en présentant comme inéluctable cette nouvelle étape de l'allongement de la durée d'assurance, -qui est appelée à être suivie d'autres étapes-, les pouvoirs publics refusent le débat démocratique sur les choix de société qui sont face à nous, et masquent celui qu'ils ont fait. Les travaux du COR montrent le très faible impact des réformes de 1993 et 2003 sur les comportements réels de départ en retraite. Si les travailleurs partent en retraite le plus tôt possible, en subissant une perte, ce n'est pas par irresponsabilité, mais parce que la réalité sociale et économique leur impose ce « choix » !

Peut-on d'un coup de baguette magique, comme vient de le faire la commission de garantie des retraites, ignorer la fatigue et la pénibilité au travail, la stigmatisation des seniors par les employeurs, les inégalités face au travail et à l'emploi, les carrières courtes des femmes et les effets ravageurs du chômage et de la précarité, l'insertion plus tardive des jeunes

dans la vie professionnelle parce que le niveau de qualification augmente... ?

En réalité les autorités ont fait un choix qu'elles n'osent pas avouer devant l'opinion publique, celui d'une baisse spectaculaire des taux de remplacement des pensions, c'est-à-dire du niveau de vie des retraités relatif à celui des actifs, notamment à travers l'allongement de la durée combiné à la décote. Ce choix décrédibilise les régimes par répartition aux yeux des salariés et les incite à se porter sur les solutions d'épargne personnelle dont on sait quelles sont inégalitaires et peu fiables sur le long terme.

D'autres choix sont possibles, pour des financements solidaires et pour plus de justice sociale afin non seulement de contrer de nouvelles régressions mais de revenir sur celles imposées en 1993 et 2003 : c'est ce qu'il faut débattre à l'occasion du « rendez-vous » de 2008. C'est la condition pour garder confiance dans l'avenir.

RENOVATION DU BEP TERTIAIRE DERNIERE MINUTE !

Un pas en avant ? Un pas en arrière ? Que veut le Ministre ?

La rénovation du BEP tertiaire administratif est « suspendue » et le Ministère a engagé une réflexion sur la mise en place des baccalauréats professionnels 3 ans. D'après nos informations il n'y aurait pas de changements sur les contenus des formations notamment tertiaires à la rentrée 2008.

Le SNUEP FSU met donc en garde les collègues devant le forcing de certains Rectorats cherchant à imposer à tout prix un BAC PRO 3 ans dès la rentrée 2008 sinon 2009. Le SNUEP FSU demande à tous les collègues d'être extrêmement vigilants et d'informer dès connaissance d'un tel projet le Secrétaire Académique du SNUEP FSU (coordonnées sur le site du SNUEP FSU : www.snuiep.com)



Toute l'info sur www.snuiep.com
Vous pouvez nous écrire à snuiepnat@snuiep.com
ou à SNUEP FSU 12 rue Cabanis 75014 Paris
ou nous téléphoner au 01 45 65 02 56



Infos n°79

- 3 -

CONCOURS 2008

Attention ! Il faut confirmer votre inscription !

BO spécial n°5 du 26/07/07

Les confirmations sont à enregistrer jusqu'au **mardi 13 novembre 2007, avant 17 h, heure de Paris.**

Pour confirmer, connectez-vous selon les mêmes modalités que pour l'inscription.

Vous saisissez sur le premier écran le numéro d'inscription attribué lors de la 1^{ère} phase puis votre date de naissance.

En cas de difficulté, contactez le rectorat.

Les données saisies lors de votre inscription vous seront présentées à l'écran. Après les avoir vérifiées, soit vous confirmez votre inscription, soit vous la modifiez.

• **Modification de l'inscription**

Les écrans vous sont présentés successivement. Vous pouvez modifier les informations. Lorsque vous arriverez sur le dernier écran en confirmant les modifications que vous avez effectuées, vous validez votre inscription.

Après avoir confirmé votre inscription, vous ne pourrez plus la modifier par internet. Vous pourrez toutefois, si besoin, formuler une demande de modification par écrit et l'adresser en recommandé simple au service auprès duquel vous vous êtes

inscrit **avant le mercredi 14 novembre 2007, minuit.**

• **Justification de la confirmation**

L'inscription est validée lorsque s'affiche l'écran intitulé "confirmation d'inscription" indiquant la date et l'heure d'enregistrement de la confirmation et rappelant le numéro d'inscription. **Imprimez l'écran !**

Attention ! Tant que cet écran n'est pas affiché, la confirmation n'est pas enregistrée. En cas de déconnexion avant l'obtention de celui-ci, vous devrez reprendre toute la procédure.

(Si vous avez indiqué une adresse électronique, vous recevrez un courriel vous informant de la confirmation de votre inscription).

• **Impossibilité de se connecter ?**

Vous pouvez confirmer votre inscription par écrit. La confirmation est établie selon le modèle figurant en annexe du BO. Vous devez alors adresser votre confirmation par voie postale et en recommandé simple au service académique chargé de leur inscription **au plus tard le mercredi 14 novembre 2007 avant minuit.** (Conservez obligatoirement le récépissé de votre envoi).

MOUVEMENT 2008 : C'EST PARTI !

BO spécial n°6 du 8/11/07

Les modalités de dépôt des demandes de première affectation, de mutation, de réintégration pour la rentrée 2008 sont parues au BO.

Réclamez le Journal Spécial Inter 2008 à la disposition des personnels qui sera également mis en ligne sur le site du SNUEP FSU : www.snuep.com

Obtenez informations et conseils auprès de vos correspondants locaux et académiques. Participez aux réunions mutations organisées dans vos établissements et vos académies. Pensez à renvoyer vos fiches de

vœux aux secrétaires académiques accompagnées des pièces justificatives.

La saisie des mutations débutera le 23 novembre 2007 à midi et se terminera le 10 décembre 2007 à midi (heure métropolitaine).

ATTENTION : Pour les personnels d'éducation, pour **MAYOTTE**, le dépôt des candidatures et la formulation des vœux sont à effectuer **du 4 au 18 décembre 2007.**

MOUVEMENT POLYNÉSIE ET SAINT PIERRE ET MIQUELON

BO n°40 du 8/11/07

1. Pour la Polynésie Française

Pour la mise à disposition auprès de la Polynésie Française des personnels enseignants et d'éducation, le dépôt des candidatures et la formulation des vœux sont à effectuer **du 13 au 29 novembre 2007.**

2. Pour Saint Pierre et Miquelon

Dans le même BO, pour l'affectation des personnels enseignants et d'éducation à Saint Pierre et Miquelon, le dépôt des candidatures et la formulation des vœux sont à effectuer **du 4 au 18 décembre 2007.**

Les dossiers sont accessibles par voie électronique à <http://www.education.gouv.fr>



Toute l'info sur www.snuep.com
Vous pouvez nous écrire à snuelpnat@snuep.com
ou à SNUEP FSU 12 rue Cabanis 75014 Paris
ou nous téléphoner au 01 45 65 02 56



Infos n°79